



Le Président,

Oscar Manutahi TEMARU

Email: oscar.manutahi.temaru@gmail.com

12 décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

« LES TENTATIVES DE DESINSCRIPTION ORCHESTRÉES PAR L'ÉTAT FRANÇAIS »

La pandémie de COVID 19 nous préoccupe au plus haut point depuis presque un an maintenant, c'est une réalité, mais la vie politique et institutionnelle de notre Pays continue, et certains événements marquants ne doivent pas passer inaperçus.

C'est justement sur l'un de ceux-ci que je souhaite attirer l'attention du Peuple Polynésien et de la communauté internationale.

Le 23 octobre dernier, Monsieur Nicolas de Rivière, représentant de la France auprès des Nations Unies, a fait une déclaration officielle devant la Quatrième commission chargée des questions de décolonisation.

C'est la première fois que la puissance administrante fait une entorse à la politique de « la chaise vide » pratiquée depuis le 17 mai 2013, date de la réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non-autonomes à décoloniser.

Dans cette intervention, l'Etat français demande que le principe de notre réinscription « soit revu », relayant ainsi une précédente annonce faite par le Président de la Polynésie française, M. Edouard Fritch, le 8 octobre 2019, devant la Quatrième commission de l'ONU qui, lui aussi, sollicitait cette désinscription et ce, malgré l'engagement pris devant les Elus de Taraho'i, le 18 mai 2018, de ne jamais évoquer une telle désinscription.

Nous relevons que le représentant de la France s'exprime officiellement, et pour la première fois, sur la question de la Polynésie française. C'est un signal fort, quand bien même, le contenu ne nous surprend pas.

Nous rappelons que l'Assemblée de Polynésie française a adopté, le 18 août 2011 à la majorité de ses membres, une Résolution appelant à cette réinscription.

Partant du principe que l'ONU ne procédera jamais au retrait de notre Pays de la liste des territoires à décoloniser, c'est là une règle et une jurisprudence intangible, nous exhortons l'Etat français à poursuivre cette démarche de manière constructive et à enclencher le dialogue préconisé par la Résolution du 17 mai 2013.

Au moment où la Nouvelle Calédonie Kanaky est engagée dans un processus référendaire qui aboutira prochainement à son accession à la pleine souveraineté, nous demandons à la puissance administrante d'initier avec toutes les forces politiques du Pays, et sous les auspices de l'ONU, un processus pacifique et raisonné de décolonisation qui devra être sanctionné par un référendum d'autodétermination.

Nous demandons à l'Etat français :

- de respecter ses obligations internationales à l'égard de la Résolution de 2013,
- de respecter le droit inaliénable du Peuple Maohi à sa souveraineté,
- de reconnaître son droit à la propriété et contrôle de ses ressources naturelles y compris les ressources marines, les minéraux sous-marins et les matières stratégiques et,
- de suivre l'esprit de la Déclaration d'Alger du Président de la République : « La colonisation est un crime contre l'humanité ».



Oscar Manutahi Temaru